

Écrit par le 24 juillet 2024

Avignon commémore l'abolition de l'esclavage



À l'occasion de la commémoration des 20 ans de la loi Taubira, l'exposition « L'esclavage aujourd'hui » de la maison de la négritude sera à découvrir du 10 au 24 mai dans le péristyle de l'hôtel de ville d'Avignon, puis du 25 mai au 11 juin à la maison du combattant. Sur toute la période, les bibliothèques municipales proposeront une sélection d'ouvrages sur le sujet.

Le 10 mai 2001, la loi portée par [Christiane Taubira](#), alors députée de l'Assemblée nationale, pour la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, était adoptée à l'unanimité par les sénateurs. La date du 10 mai a ensuite été retenue pour commémorer chaque année la Journée nationale des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions.

Christiane Taubira, dont les Avignonnais se souviennent des lectures poétiques et engagées au jardin Ceccano en juillet 2017, est une femme politique française née le 2 février 1952 à Cayenne (Guyane). D'abord militante indépendantiste, elle prend part à la création du parti politique guyanais Walwari en 1992 avant de devenir députée de Guyane l'année suivante et jusqu'en 2012. Également députée européenne de 1994 à 1999, elle sera candidate à l'élection présidentielle de 2002 et deviendra ministre

Écrit par le 24 juillet 2024

de la Justice de 2012 à 2016. À l'origine de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, elle a également défendu le projet de celle ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe.

L.M

Avignon, Reprise en douceur pour La Maison de la poésie



6 rue Figuière
84000 Avignon
04 90 82 90 66

lieu permanent
lieu du Festival Off
ouvert toute l'année
fermeture en août

poésie
slam
chanson
littérature
musique
rencontres
spectacles
expositions
ateliers

Une reprise qui se veut chaleureuse en démarrant par une lecture conviviale d'extraits des "Contes des mille et une nuits" accompagnée de friandises orientales faites maison par Messaouda. Vendredi 21 mai. 19h. Entrée 5€. Pâtisseries offertes.

Une performance slamée participative avec Virginie Seba

Amoureuse des mots, Virginie valse avec cœur et ardeur, sur scène, en ligne ou sur papier. Elle nous entraîne sur les chemins de l'émotion avec sa poésie engagée, tour à tour drôle ou grave Un voyage poétique très personnel où pourtant l'auditoire pourra aussi prendre la parole !

Samedi 22 mai. 19h. 8 et 10€.

Maison de la Poésie d'Avignon. 6, rue Figuière. Avignon. 04 90 82 90 66.
direction@poesieavignon.eu & www.poesieavignon.eu

Ecrit par le 24 juillet 2024

Michèle Périn

Avignon et ailleurs, Vive la réouverture des lieux culturels !



En Mai fais ce qu'il te plaît ! Mais avec prudence et patience. L'enthousiasme prévu a lieu : les lieux culturels vont ouvrir en grande majorité avec des protocoles sanitaires très stricts, une programmation adaptée et des réservations obligatoires.

Suite aux annonces de Madame la Ministre de la Culture, il sera bientôt à nouveau possible d'assister à des spectacles. Le couvre-feu passe à 21h le 19 mai, 23h le 9 juin et devrait être levé le 30 juin 2021.

Pour les salles de spectacle, tout assis

Réouverture le 19 mai. Jauge progressive de 35% (avec un maximum de 800 spectateurs), puis 65% le 9 juin et 100% à partir du 30 juin (avec un maximum de 5000 personnes). Les spectateurs sont distancés

Écrit par le 24 juillet 2024

de 2 sièges au 19 mai. L'accueil et les circulations doivent permettre une distanciation. Aucune buvette ni restauration n'est autorisée. Le port du masque est obligatoire. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition.

Pour les lieux polyvalents et extérieurs, tout assis uniquement

Réouverture le 9 juin. Conditions d'accueil identiques aux salles de spectacle tout assis.

Pour les lieux plein-air, tout debout :

Manifestations autorisées à partir du 1er juillet. 1 spectateur maximum pour 4 m2.

Pour les salles de spectacle, concert, tout debout :

Aucune perspective annoncée.

Michèle Périn

La ville d'Avignon invite le public à rendre hommage au brigadier Eric Masson

Quelques jours après le meurtre d'Eric Masson et la [visite de Jean Castex](#) à Avignon, Cécile Helle, maire d'Avignon, aux côtés du conseil municipal, invite les Avignonnais qui le souhaitent à un moment de recueillement et de communion à la mémoire du commandant Éric Masson. L'hommage aura lieu ce mercredi 12 mai à 17h30 devant l'hôtel de ville, place de l'horloge.

L.M

Hommage au brigadier Eric Masson : les rues bloquées durant la cérémonie

Écrit par le 24 juillet 2024

Moins d'une semaine après le meurtre d'Eric Masson, Jean Castex se rendra ce mardi 11 mai à Avignon afin d'assister à un hommage au brigadier de police tué mercredi dernier par un dealer.

La cérémonie, qui ne se déroulera pas en publique, se tiendra à la préfecture Chabran où 250 invités sont attendus dont des policiers du groupe départemental d'intervention. A cette occasion, le premier ministre remettra la légion d'honneur, à titre posthume, à Eric Masson.

Dans le cadre cette organisation et afin de sécuriser l'événement, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits de 13h à 17h sur le boulevard Limbert, de la place Saint-Lazare jusqu'à la route de Montfavet, et avenue de la Folie, de la rue Paul-Bagnol jusqu'au boulevard Limbert.

Capitale de la culture : ce que la ville d'Avignon prépare pour les 25 ans

Ecrit par le 24 juillet 2024



Avignon fêtera en 2025 les 25 ans de sa distinction 'ville européenne de la culture'. Pour l'occasion, la municipalité a concocté une programmation culturelle sur plusieurs années, gage de son identité et de ses valeurs. A travers bon nombre de dispositifs, la cité des papes entend bien célébrer la culture sous toutes ses formes et permettre à la multiplicité des talents de s'épanouir.

Dès le plus jeune âge

La culture est, paraît-il, la nourriture de l'âme. En particulier pour les enfants, premier pilier annoncé du programme. Objectif ? Faire entrer la création artistique et culturelle dans les écoles et ainsi faciliter la rencontre entre les enfants et les artistes. Le dispositif 'artiste à l'école' est expérimenté dans trois écoles depuis la rentrée 2021. Les établissements scolaires ont le choix entre deux formules : un parrainage de l'école par une structure culturelle de la ville d'Avignon (musées, acteurs culturels tels que le Festival) donnant lieu à des expériences passerelles, ou bien un accueil en résidence d'un artiste ou d'une compagnie au sein même de l'école. Ces projets d'éducation artistique et culturelle permettront de décroiser les apprentissages et favoriser un brassage entre les jeunes.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Créer dans les quartiers

Au sein des quartiers, les 'maisons folies' accueilleront des espaces de fabrique, de répétition et de diffusion, ouverts à tous afin de pouvoir proposer expositions, concerts et ateliers. Ce réseau de créations artistiques impliquera les artistes, les acteurs culturels et associatifs ainsi que les habitants de proximité. Deux sites seront proposés en 2023 puis en 2024, avant une montée en puissance en 2025, année anniversaire d'Avignon, capitale européenne de la culture.

Les jeunes talents ont carte blanche

Le dispositif '[quartet +](#)' permet l'organisation d'expositions dans 5 lieux patrimoniaux emblématiques du centre-ville. Également, la Ville témoigne d'une volonté d'ouvrir les portes des lieux patrimoniaux aux nouveaux talents avignonnais. Des salles de spectacles et de répétitions de [Benoît XII](#) et du [château de la Barbière](#) seront mises à disposition pour des expositions et des performances artistiques.

Nouveau festival au programme

Nouveau rendez-vous pour les pratiques amateurs : le 'festival tous artistes'. En juin, pendant 15 jours, dans des musées, théâtres, salles d'exposition mais aussi parcs et jardins, les pratiques amateurs se vivront pleinement. Chorales, ateliers théâtres, écoles de danse, sorties d'ateliers, dès 2023, les amateurs se produiront dans le cadre de ce festival, nouveau temps fort du calendrier culturel d'Avignon.

Un prix littéraire des Avignonnais

Que serait la culture sans littérature ? Le plan 'lire à Avignon 2021-2025' porté par la municipalité se traduit notamment par l'instauration de la gratuité des inscriptions en bibliothèque, la diversification de la programmation culturelle et la création d'un prix littéraire des Avignonnais en 2022. Enfin, deux projets d'équipements revisités seront mis à profit avec la réhabilitation de la bibliothèque [Jean-Louis Barrault](#) et l'ouverture de la bibliothèque éphémère du [clos de la Murette](#) en juillet 2021.

Le 'pass culture'

Sésame des jeunes Avignonnais de moins de 26 ans, le 'pass culture' ambitionne de tripler ses bénéficiaires en renforçant les partenariats avec les structures comme la [Mission locale](#), les centres sociaux, les lycées ou les [CFA](#) (Centre de formation des apprentis). Des passerelles seront envisagées avec le '[patch culture](#)' de l'Université d'Avignon et le '[pass culture](#)' du ministère de la Culture, multipliant ainsi les rendez-vous culturels.

8M€ pour la bibliothèque Jean-Louis Barrault

Accueil réinterprété et convivial, espace numérique renforcé, cabanes haut perchées pour certains, lectures ombragées, la bibliothèque Jean-Louis Barrault incarnera un espace d'évasion et de rencontre. D'une surface de 2 183 m², le nouveau bâtiment proposera des espaces de consultation, un théâtre-

Ecrit par le 24 juillet 2024

auditorium, un café littéraire, un espace informatique... et 38 000 ouvrages mis à disposition des usagers. Le Développement durable, tiendra une place majeure, en plein cœur d'un quartier concerné par le programme de renouvellement urbain. Avec 8 millions d'euros de travaux programmés et un cabinet d'architectes de renom, '[Jakob + MacFarlane](#)', sortira de terre en 2023.

Bibliothèque éphémère du clos de la Murette

Une bibliothèque éphémère ouvrira dès l'été 2021 dans le parc du clos de la Murette, permettant de déployer de nouvelles formes de lecture publique ouvertes sur la nature. Une fois les travaux de la bibliothèque Jean Louis Barrault achevés, cette structure modulaire deviendra la pierre angulaire d'un nouvel équipement culturel aux dimensions multiples (lecture et musique notamment) créé dans le quartier du Pont-Des-Deux-Eaux.



Nouveaux champs d'exploration autour de la lecture. ©ville d'Avignon

La friche de la cour des Doms

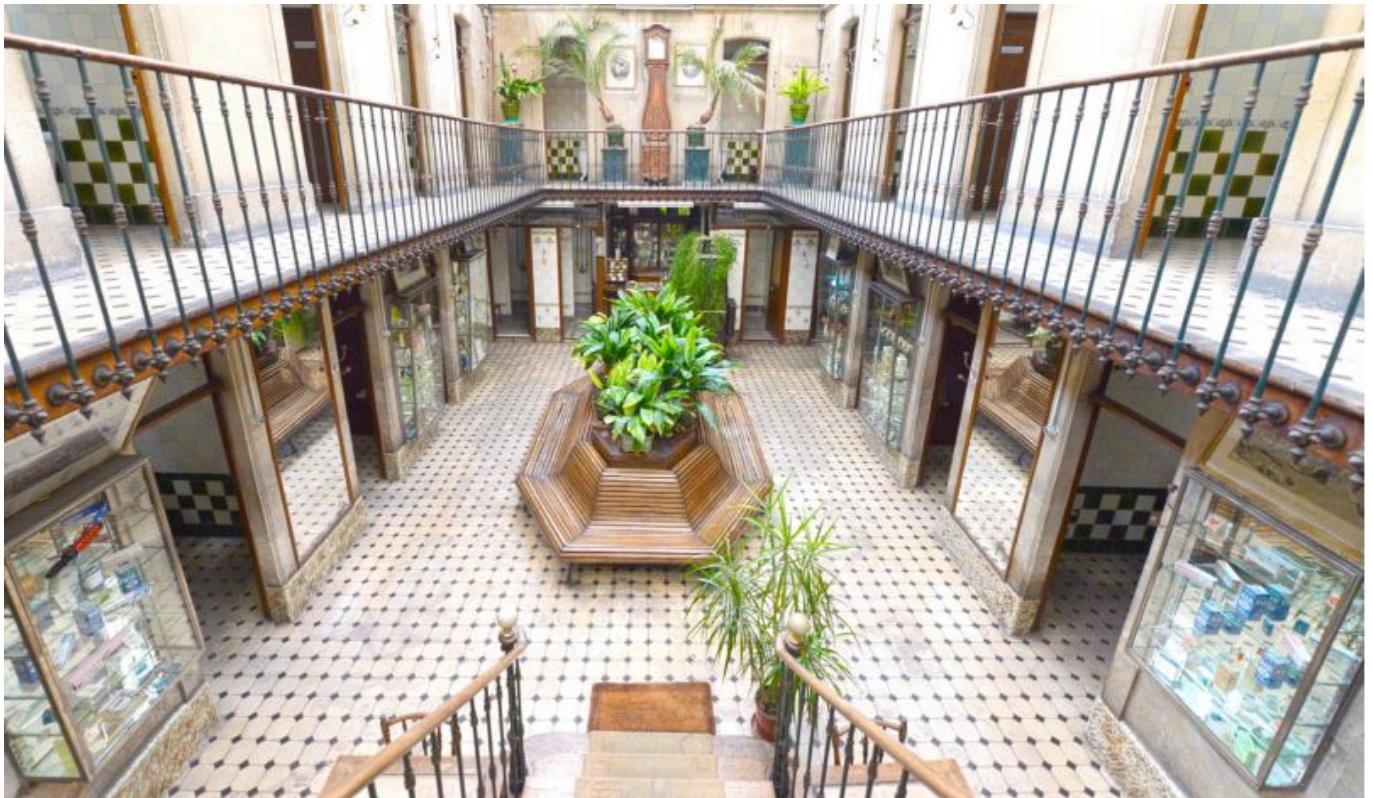
Dès l'été 2023, la friche de la [Cour des Doms](#), dans l'ancienne prison Sainte-Anne, accueillera des artistes en résidence. Des temps forts de rencontres, de partages avec le public, seront imaginés dans et hors les murs. Ainsi, cet équipement permettra de compléter l'accompagnement que la Ville souhaite apporter aux artistes, plasticiens, sculpteurs, peintres, photographes... faisant le choix de s'y installer (de l'école d'Art aux ateliers indépendants)

Les bains Pommer

Il faudra attendre l'été 2024 pour (re)découvrir, en plein cœur de l'intra-muros, les anciens Bains publics de la ville d'Avignon, dits [bains Pommer](#), lieu exceptionnel de notre patrimoine historique. Grâce à une

Ecrit par le 24 juillet 2024

rénovation d'importance, c'est un nouvel écrin muséal qui ouvrira ses portes à Avignon : un patrimoine renforçant le rayonnement culturel et touristique d'Avignon.



Bain Pommer, la belle époque. ©ville d'Avignon

L'hôtel de Beaumont

L'artiste figuratif [Yvon Taillandier](#) a choisie Avignon pour faire don de sa collection de 500 œuvres de lui-même et de ses compagnons de route, artistes de la seconde moitié du XXe siècle. Un nouvel espace muséal à l'abri des murs de l'hôtel particulier Beaumont de Teste, légué à la Ville par [Madame Azemar](#), dernière occupante du lieu, ouvrira ses portes à l'été 2025.

Avignon : Agroparc parle chinois

Ecrit par le 24 juillet 2024



Dans le cadre du développement économique et touristique du [technopôle d'Agroparc](#), l'association, avec la collaboration du service jumelage de la ville d'Avignon, organise une première visio-conférence entre des dirigeants chinois de la ville de Shenzhen et des dirigeants du technopôle.

L'objectif de ce nouveau projet est de permettre aux dirigeants d'entreprises de ces deux villes éloignées de plus de 9 500km, de faire connaissance et faciliter l'échange de connaissances et d'informations entre entreprises d'un même secteur d'activité. Dans ce cadre, l'association propose ce rendez-vous à une dizaine d'entreprises du technopôle intéressées par ce projet d'échange international. Les entreprises sont invitées à contacter l'association: services@agroparc.com.

Ecrit par le 24 juillet 2024

L'office de tourisme d'Avignon rouvre le 8 mai



A partir de samedi 8 mai 2021, l'Office de tourisme d'Avignon ouvre ses portes aux avignonnais et aux visiteurs qui feront le choix de venir (re)découvrir les richesses de la région, en amont de la réouverture des monuments, musées et lieux culturels prévue le 19 mai prochain.

L'office de tourisme, lieu incontournable pour les visiteurs et les habitants, proposera à nouveau ses services d'informations sur l'actualité culturelle, les activités de loisirs, les commerces, les restaurants et les hébergements.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Informations pratiques

L'accueil, situé 41 cours Jean Jaurès, est ouvert : du mardi au samedi : 10-16h ; les dimanches : 10-14h ; les jours fériés samedi 8, jeudi 13 et lundi 24 mai : 10-14h. La boutique est ouverte à partir du jeudi 13 mai, du mardi au dimanche de 10h à 14h et le lundi 24 mai aux mêmes horaires. L'office est également joignable par téléphone du lundi au samedi de 10h à 16h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 14h au 04 32 74 32 74. Et par mail : officetourisme@avignon-tourisme.com.

Le site www.avignon-tourisme recense au jour le jour les hôtels ouverts, les restaurants qui livrent, le 'click and collect' chez les partenaires ainsi que toute l'activité culturelle et de loisirs proposée à Avignon-Grand Avignon. Le public y trouvera ainsi toutes les informations utiles pour répondre à leurs questions, tout comme les propositions culturelles et les initiatives locales proposées.

Dispositif sanitaire d'accueil

L'ensemble des équipes, en concertation avec les services de la préfecture, travaille depuis plusieurs jours à la mise en place des mesures sanitaires qui permettent de recevoir à nouveau du public, dans les conditions optimales de sécurité et de confort. Gestion des flux, signalétique de distanciation, limitation à 10 personnes simultanées, boutique billetterie en accès unique, gel hydroalcoolique, installation d'écrans de protection transparents, rien n'est laissé au hasard pour garantir la sécurité de tous.

Les visites du mois de mai

Il en faut beaucoup plus pour décourager les amoureux de la cité des papes qui comptent bien profiter des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte pour prendre l'air. Les fragrances du printemps et les couleurs éclatantes de mère nature nous gratifient d'un spectacle que l'on ne manquerait pour rien au monde. Qu'à cela ne tienne, Avignon tourisme continue ses propositions de visites en plein air et à petites jauges. L'opportunité de (re)découvrir la ville en famille, de façon insolite et ludique, à pied ou en vélo. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus.

Participez à la fête de la musique à Avignon

Ecrit par le 24 juillet 2024



En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire, la ville d'Avignon propose une édition adaptée au contexte. La municipalité appelle tous les groupes de musiques, chanteurs, musiciens qui le souhaitent à perpétuer cette journée conviviale tant attendue, sous deux formes possibles.

Deux possibilités sont envisagées : des web-vidéos diffusées sur avignon.fr et les réseaux sociaux de la ville d'Avignon (Facebook, Youtube) et la réalisation de concerts acoustiques en déambulation, dans les parcs et jardins, dans les rues et places de la Ville. En fonction de l'évolution sanitaire et des prescriptions gouvernementales au-delà du 15 mai, d'autres formes événements pourront être proposées aux participants.

Déambulations acoustiques

La municipalité n'est pas en mesure d'investir toutes les rues de la ville en même temps, et a donc identifié des parcours permettant le maintien d'une jauge déterminée et le respect des gestes barrières. Cette liste, non exhaustive, pourra être complétée post-sélection. Des départs échelonnés seront mis en place. Le public est invité à postuler sur l'une de ces propositions. En cas d'évolution positive de la situation, les protocoles prévus seront réévalués avec par exemple, la possibilité de mise en place de scènes.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Les lieux de départ ?

Plusieurs points de départ sont envisagés : place de l'Horloge ; place du Palais ; place Pie ; place Saint Didier ; place Crillon ; place des Corps Saints ; place des Carmes ; place de la Londe ; les Halles rue de la bonneterie ; square Agricole Perdiguier ; parc du Clos de la Murette ; parc Chico Mendès ; château de Saint Chamand ; parc de la Cantonne et Jardin de l'Abbaye Saint-Ruf.

Soutien en communication et logistique

La proposition musicale intégrera la programmation de la Ville d'Avignon qui sera relayée sur les supports de communication de la ville ainsi que sur les sites partenaires. Les informations et éléments nécessaires à la communication sont à joindre à votre candidature. Le groupe intégrera des parcours prédéfinis permettant de pallier aux contraintes de distanciations sociales. Des départs échelonnés seront mis en place afin d'éviter les rassemblements. Seule la commission de sécurité approuvera l'ensemble des demandes sur la ville d'Avignon. Concernant les mesures liées à la situation sanitaire, la municipalité transmettra post-sélection, le protocole sanitaire détaillé à mettre en place sur l'événement.

Dispositif scénique si la situation s'améliore

Si la situation sanitaire ou les mesures ne permettent pas la tenue de la manifestation, la fête sera annulée dans le format présentiel, en faveur du numérique. Il est donc important d'indiquer un lien vers les fichiers également sur la fiche de participation pour les déambulations. Si la situation sanitaire permet d'envisager la mise en place de concert avec dispositif scénique, il est important de préciser dans votre fiche si vous souhaitez être contacté, ainsi que vos besoins techniques et logistiques éventuels. Rappelons que les dernières directives gouvernementales font état d'un assouplissement des conditions, avec notamment la possibilité à partir du 9 juin, de se réunir à 5 000 personnes dans les lieux de culturels, sous réserve du pass sanitaire.

Conditions de circulation

Le couvre-feu passera de 21 heures à 23 heures à partir du 9 juin. La piétonisation pour la tranquillité de tous sera mise en place à partir de 18h00 jusqu'à 02h00. Un plan de circulation sera communiqué sur les outils de communication de la ville afin de signaler les portes entrantes et sortantes. Les artistes devront s'assurer de fournir au Département de la Culture le type de véhicule et la plaque d'immatriculation afin que leur soit remis un laissez passer. La ville ne pourra garantir un stationnement en proximité de scène.

Pour s'inscrire

Pour s'inscrire, il convient de remplir la [fiche de participation](#) à renvoyer par mail culture@mairie-avignon.com en précisant le format proposé (numérique ou déambulation), avant le mardi 21 Mai 2021 : date butoir de réception des candidatures.